

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VALCOURT

**SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2024**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE LUNDI 2 DÉCEMBRE 2024 À 19H04 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault

MAIRE

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Marie-Claire Tétrault, siège no 1  
Vicky Bombardier, siège no 2  
Daniel Lacroix, siège no 3  
Dany Boyer, siège no 4  
Dany St-Amant, siège no 5  
Julien Bussièrès, siège no 6

Est également présente :

Me Karine Boucher, directrice générale et assistante-greffière

**ORDRE DU JOUR**

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
  - 2.1 Séance ordinaire du 4 novembre 2024
  - 2.2 Séance extraordinaire du 18 novembre 2024
  - 2.3 Séance extraordinaire du 25 novembre 2024
- 3. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CORRESPONDANCE**
  - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois de novembre
- 6. COMPTE-RENDU**
  - 6.1 COMPTE-RENDU
- 7. URBANISME**
  - 7.1 Aucun
- 8. ADMINISTRATION**
  - 8.1 REGISTRE DE DÉCLARATIONS DE DONNÉS, MARQUES D'HOSPITALITÉ OU AVANTAGES REÇUS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE VALCOURT
  - 8.2 ADOPTION DU BUDGET 2025 - RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT
  - 8.3 ENTENTE DE DISPOSITION DE LA NEIGE ENTRE LA VILLE DE VALCOURT ET BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS (BRP)

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 8.4 ADOPTION - CALENDRIER DES JOURNÉES FÉRIÉES ET DE VACANCES
- 8.5 ACHAT - PUBLICITÉ DANS LE CAHIER DU GRAND PRIX DU JOURNAL NUMÉRIQUE LA TRIBUNE
- 8.6 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ (TRANS-APPEL INC.)
- 8.7 PARTICIPATION À UNE FORMATION – PLAN CLIMAT
- 8.8 PROPOSITION - CANDIDATURES À LA MÉDAILLE DE LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE DU QUÉBEC POUR LES AÎNÉS 2025
- 8.9 AUTORISATION - CLUB DE QUAD DU VAL-ST-FRANÇOIS
- 9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
- 9.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLUB OPTIMISTE DE VALCOURT 2007
- 9.2 PARTICIPATION DES ÉLUS AU BANQUET DE LANCEMENT DU GRAND PRIX SKI-DOO DE VALCOURT
- 10. LOISIRS**
- 10.1 DEMANDES DU MUSÉE DE L'INGÉNOSITÉ J-A. BOMBARDIER - ACTIVITÉ « MORDUS DE L'HIVER »
- 10.2 ACHAT - MATÉRIEL DE SONORISATION
- 11. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET GESTION DES EAUX**
- 11.1 RÉFECTION DES RUES BELLERIVE ET BERNIER - DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 3 ET ACCEPTATION PROVISoire
- 11.2 AJOUT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE « STATIONNEMENT INTERDIT » ET « STATIONNEMENT PERMIS 15 MINUTES » – AVENUE DES CASCADES ET RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
- 11.3 PAVAGE 2024 - PLACE DE LA SAMARE, RUE CHAMPÊTRE ET BOULEVARD DES ÉRABLES - DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 2 ET LIBÉRATION DE LA RETENUE
- 11.4 ANALYSE PROFESSIONNELLE - PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS
- 12. AFFAIRES DIVERSES**
- 12.1 Aucun
- 13. VARIA**
- 13.1 DÉVELOPPEMENT DU RUISSEAU PHASE III - DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 7 ET ACCEPTATION FINALE
- 13.2 OFFRE DE SERVICES - CONTRAT DE MISE À JOUR POUR LA LICENCE TOPKAPI
- 13.3 ENTENTE COMPLÉMENTAIRE ENTRE LA VILLE DE VALCOURT ET LE CLUB DE GOLF DE VALCOURT - AUTORISATION DE SIGNATURE
- 13.4 OFFRE DE SERVICES - ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**380-24-12-02      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour, de la présente séance, soit adopté, tel que modifié en ajoutant les points suivants :

13.1 DÉVELOPPEMENT DU RUISSEAU PHASE III - DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 7 ET ACCEPTATION FINALE

13.2 OFFRE DE SERVICES - CONTRAT DE MISE À JOUR POUR LA LICENCE TOPKAPI

13.3 ENTENTE COMPLÉMENTAIRE ENTRE LA VILLE DE VALCOURT ET LE CLUB DE GOLF DE VALCOURT - AUTORISATION DE SIGNATURE

13.4 OFFRE DE SERVICES - ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES

ADOPTÉE

**381-24-12-02      ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2024**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 novembre 2024, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2024 soit adopté.

ADOPTÉE

**382-24-12-02      ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2024**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 18 novembre 2024, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 novembre 2024 soit adopté.

ADOPTÉE

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

383-24-12-02

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2024

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 25 novembre 2024, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 novembre 2024 soit adopté.

ADOPTÉE

384-24-12-02

### ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 27 novembre 2024 soit adoptée;

QUE le trésorier soit autorisé à émettre en conséquence les chèques de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 1 076 660,84 \$ : un million soixante-seize mille six cent soixante dollars et quatre-vingt-quatre sous.

### **Certificat de disponibilité de crédits**

\_\_\_\_\_

Gerson Saenz, trésorier

\_\_\_\_\_

Date

ADOPTÉE

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

### CORRESPONDANCE

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers en annexe.

### COMPTE-RENDU

Les membres du Conseil municipal font leur compte-rendu respectif.

### REGISTRE DE DÉCLARATIONS DE DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ OU AVANTAGES REÇUS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE VALCOURT

L'assistante-greffière dépose le registre indiquant les déclarations de dons, marques d'hospitalité ou avantages reçus, le cas échéant, par les membres du conseil municipal de la Ville de Valcourt, le tout conformément

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

à l'article 6 alinéa 4 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, L.R.Q. c. E-15.1.0.1, et à l'article 4.3 du Règlement numéro 641 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Valcourt et le conseil municipal en prend acte.

ADOPTÉE

385-24-12-02

### **ADOPTION DU BUDGET 2025 - RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT**

ATTENDU QU'à la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt tenue le 13 novembre 2024, la Régie a adopté son budget pour l'année 2025;

ATTENDU QUE dans ce budget les dépenses sont estimées à 827 513,74 \$, les revenus à 23 003,00 \$ et que la Régie n'affecte pas de surplus, estimant le montant à répartir entre les municipalités pour la quote-part à 804 510,74 \$;

ATTENDU QUE la population des municipalités est une donnée nécessaire dans le calcul de la quote-part et qu'à ce jour le décret de la population 2025 n'est pas disponible;

ATTENDU QUE le budget de la Régie doit être adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier par au moins les deux tiers (2/3) des municipalités participantes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de Ville de Valcourt adopte le budget 2025 de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt tel que présenté, copie jointe aux présentes pour en faire partie intégrante;

QUE la Ville de Valcourt verse à la Régie pour 2025 une quote-part estimée à ce jour à 228 939,94 \$, calculé selon l'article 10 de l'entente relative à la protection contre l'incendie, renouvelée et signée le 19 août 2020, comme établie au tableau estimé des quotes-parts, copie jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

386-24-12-02

### **ENTENTE DE DISPOSITION DE LA NEIGE ENTRE LA VILLE DE VALCOURT ET BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS (BRP)**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte de conclure une entente entre elle et Bombardier Produits Récréatifs (ci-après BRP), concernant la disposition de la neige provenant des stationnements de BRP dans le site du dépôt à neige opéré par la Ville de Valcourt, pour la saison 2024-2025, selon les termes et conditions prévus à ladite entente;

QUE le Conseil municipal autorise monsieur Pierre Tétrault, maire, ou en son absence, la mairesse suppléante et Me Karine Boucher, directrice générale, ou en son absence, Me Julie Waite, greffière, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, l'entente intervenue entre les parties.

ADOPTÉE

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

387-24-12-02

### ADOPTION - CALENDRIER DES JOURNÉES FÉRIÉES ET DE VACANCES

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal adopte le calendrier des journées fériées et de vacances des années 2025 et début 2026, selon ce qui suit:

Nom de la Fête	Date de la Fête	Journée de fermeture des bureaux
Jour de l'an	1 <sup>er</sup> janvier 2025	1 <sup>er</sup> au 3 janvier 2025
Lendemain du jour de l'an	2 janvier 2025	
Vendredi saint	18 avril 2025	vendredi 18 avril 2025
Lundi de Pâques	21 avril 2025	lundi 21 avril 2025
Fête des Patriotes	19 mai 2025	lundi 19 mai 2025
St-Jean-Baptiste	24 juin 2025	mardi 24 juin 2025
Confédération	1 <sup>er</sup> juillet 2025	mardi 1 <sup>er</sup> juillet 2025
Vacances d'été	20 juillet au 9 août 2025 (sujet à changement)	20 juillet au 9 août (sujet à changement)
Fête du Travail	1 <sup>er</sup> septembre 2025	lundi 1 <sup>er</sup> septembre 2025
Action de grâce	13 octobre 2025	lundi 13 octobre 2025
Jour du Souvenir	11 novembre 2025	lundi 10 novembre 2025
Veille de Noël	24 décembre 2025	du 24 décembre 2025 au 4 janvier 2026
Noël	25 décembre 2025	
Lendemain de Noël	26 décembre 2025	
Veille du jour de l'an	31 décembre 2025	
Jour de l'an	1 <sup>er</sup> janvier 2026	
Lendemain du jour de l'an	2 janvier 2026	

QU'à cette fin, le Conseil municipal autorise l'administration municipale à fermer les bureaux municipaux pendant ces périodes, le cas échéant.

ADOPTÉE

388-24-12-02

### ACHAT - PUBLICITÉ DANS LE CAHIER DU GRAND PRIX SKI-DOO DE VALCOURT DU JOURNAL NUMÉRIQUE LA TRIBUNE

ATTENDU la recommandation du comité des communications de la Ville d'acheter une publicité dans le cahier du Grand Prix Ski-doo de Valcourt dans le journal numérique La Tribune.

ATTENDU QUE la page publicitaire est publiée dans le cahier du GPSV pour une période d'un mois, et ce, au coût de 1 200\$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la page publicitaire au coût de 1 200 \$ et de diffuser un visuel de la campagne : *Valcourt te fait la cour*, dans le cahier du GPSV dans le journal numérique La Tribune;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-190-00-349 - Publicité et information.

ADOPTÉE

389-24-12-02

**RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ (TRANS-APPEL INC.)**

ATTENDU l'entente de service de transport adapté sur le territoire de la Ville de Valcourt avec l'organisme Trans- Appel inc.;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte que la Ville de Windsor soit désignée comme organisme mandataire du service de transport adapté, tel que stipulé initialement dans le protocole d'entente et qu'elle délègue à Trans-Appel Inc., l'organisation du service de transport adapté;

QUE la tarification des déplacements des personnes admissibles soit fixée, pour l'année 2025, à 4 \$ pour un déplacement local et à 9 \$ pour un déplacement hors territoire (vers Sherbrooke);

QUE le Conseil municipal accepte les prévisions budgétaires 2025 de Trans-Appel Inc. et adhère au service pour l'année 2025 en payant la contribution municipale établie à 6,98 \$ par personne, pour un montant total de 15 816,68 \$ (population : 2 266 décret 12/2023);

QUE les crédits budgétaires nécessaires au paiement de cette dépense soient prévus en conséquence au budget 2025.

ADOPTÉE

390-24-12-02

**PARTICIPATION À UNE FORMATION – PLAN CLIMAT**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise monsieur le conseiller Daniel Lacroix à participer à la formation portant sur le Plan climat de l'Union des municipalités du Québec qui se tiendra le 17 décembre 2024;

QUE tous les frais de cette formation soient payés par la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

391-24-12-02

**PROPOSITION - CANDIDATURES À LA MÉDAILLE DE LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE DU QUÉBEC POUR LES AÎNÉS 2025**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le dépôt de deux dossiers de candidature pour et au nom de la Ville de Valcourt dans le cadre du programme de distinctions honorifiques, médaille de la lieutenante-gouverneure du Québec pour les aînés 2025.

ADOPTÉE

392-24-12-02

**AUTORISATION - CLUB DE QUAD DU VAL-ST-FRANÇOIS**

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise le Club de Quad du Val St-François et ses membres, à utiliser les sentiers de motoneige situés sur son territoire, le tout, conformément aux lois et à la réglementation applicables.

ADOPTÉE

393-24-12-02

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLUB OPTIMISTE DE VALCOURT 2007**

ATTENDU la demande d'aide financière formulée à la Ville par le Club Optimiste de Valcourt 2007;

ATTENDU la recommandation du comité des commandites de la Ville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt verse au Club optimiste de Valcourt 2007 la somme de 150 \$ à titre d'aide financière dans le cadre des activités des Fêtes;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-190-00-970.

ADOPTÉE

394-24-12-02

### **PARTICIPATION DES ÉLUS AU BANQUET DE LANCEMENT DU GRAND PRIX SKI-DOO DE VALCOURT**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte la participation de trois élus au Banquet annuel du Grand Prix Ski-doo de Valcourt, et paye le coût de 180 \$ par personne (1 billet par élu). L'événement aura lieu le 23 janvier 2025 à compter de 18h à la salle communautaire de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

395-24-12-02

### **DEMANDES DU MUSÉE DE L'INGÉNIOSITÉ J-A. BOMBARDIER - ACTIVITÉ « MORDUS DE L'HIVER »**

ATTENDU QUE l'activité « Les Mordus de l'Hiver » se tiendra en collaboration avec le Musée de l'ingéniosité J-A. Bombardier et la Ville de Valcourt le 2 février 2025;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte la fermeture de l'avenue J-A. Bombardier, entre l'avenue du Parc et le boulevard des Érables, le 2 février 2025, de 8h à 18h, pour la tenue de l'activité;

QUE la Ville accepte d'offrir gratuitement les services et prêter les équipements suivants pour toute la journée du 2 février 2025, incluant la livraison et le ramassage par le Service des travaux publics :

Les services offerts :

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- Enneigement des rues selon le parcours déterminé par le musée et la Ville, sous réserve des conditions météorologiques;
- Dépôt des barrières aux endroits identifiés sur le plan qui sera fourni à la Ville par le musée au plus tard le 1er décembre 2024;
- Assumer les coûts pour la location de trois jeux gonflables. La Ville détermine avec le musée la dimension des jeux à louer afin qu'ils puissent entrer dans l'espace convenu;

Les équipements offerts :

- 25 barrières de rue pour ski-doo acrobatique (de 42" de hauteur par 72" de longueur minimum);
- 6 barrières de rues pour bloquer la circulation dans la Ville durant la parade;
- 2 estrades;
- 1 brasero;
- 5 Poubelles;
- 2 poubelles brunes (compost);
- 3 Igloos;
- Cônes orange;
- 4 pesées pour les pop-tentes;
- Des grosses chambres à air pour la glissade;
- 6 tables à pique-nique.

QUE les fonds nécessaires au paiement de ces dépenses évaluées à 1 500 \$ soient puisés à même le poste budgétaire 02-701-96-497 - Festi-Val en Neige.

ADOPTÉE

396-24-12-02

### **ACHAT - MATÉRIEL DE SONORISATION**

ATTENDU QUE de nouveaux haut-parleurs doivent être installés à l'aréna de Valcourt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt achète six haut-parleurs de l'entreprise MPAV audiovisuels, au montant de 5 175,00 \$, plus les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 23-080-00-007 - Aménagement de l'aréna.

ADOPTÉE

397-24-12-02

### **RÉFECTION DES RUES BELLERIVE ET BERNIER - DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 3 ET ACCEPTATION PROVISOIRE**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise le trésorier à émettre le paiement au montant de 237 531,94 \$, plus les taxes applicables, à l'entrepreneur Bertrand Ostiguy inc., relativement aux travaux réalisés dans le cadre de la réfection des rues Bellerive et Bernier, tel que recommandé par monsieur Pierre Grondin, ingénieur, dans sa lettre datée du 19 novembre 2024;

QUE la Ville de Valcourt autorise la directrice générale ou la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, le décompte progressif no. 3 et le certificat de réception provisoire des ouvrages.

ADOPTÉE

398-24-12-02

**AJOUT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE « STATIONNEMENT INTERDIT » ET « STATIONNEMENT PERMIS 15 MINUTES » – AVENUE DES CASCADES ET RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS**

ATTENDU QUE le Conseil municipal a à cœur la quiétude, la sécurité des citoyens et des biens;

ATTENDU QUE la Ville est d'avis que ces objectifs seraient mieux atteints en interdisant ou limitant le stationnement sur l'avenue des Cascades et la rue Notre-Dame-Des-Champs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville mandate le Service des travaux publics d'ajouter des panneaux de signalisation routière « Stationnement interdit », du lundi au vendredi, du 949 au 1131 avenue des Cascades, du 932 avenue des Cascades au 545 rue Notre-Dame-Des-Champs et la rue Notre-Dame-Des-Champs, entre le 1023 et le 1101 avenue des Cascades;

QUE la Ville mandate le Service des travaux publics d'ajouter des panneaux de signalisation routière « Stationnement permis 15 minutes », en face du 545 Notre-Dame-Des-Champs (à côté de la caisse Desjardins) et les stationnements à 45 degrés face au 1120 avenue des Cascades (en face de la caisse Desjardins);

D'autoriser le Service des travaux publics à faire l'acquisition des panneaux nécessaires aux fins de la présente résolution, et ce, auprès de l'entreprise Martech signalisation inc. au montant de 924,20 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

399-24-12-02

**PAVAGE 2024 - PLACE DE LA SAMARE, RUE CHAMPÊTRE ET BOULEVARD DES ÉRABLES - DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 2 ET LIBÉRATION DE LA RETENUE**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise le trésorier à émettre le paiement au montant de 124 322,46 \$, plus les taxes applicables, à l'entrepreneur Pavages Maska inc., relativement aux travaux réalisés dans le cadre du projet de pavage de la Place de la Samare, de la rue Champêtre et du boulevard des Érables, tel que recommandé par monsieur Pierre Grondin, ingénieur, dans sa lettre datée du 21 novembre 2024;

QUE la Ville de Valcourt autorise la directrice générale ou la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, le décompte progressif no. 2 et le certificat de réception provisoire des ouvrages.

ADOPTÉE

400-24-12-02

**ANALYSE PROFESSIONNELLE - PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS**

ATTENDU la demande de la Ville adressée à la firme d'ingénierie EXP pour effectuer l'analyse des règlements sur les industries;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt paye les honoraires professionnels de la firme d'ingénierie EXP au montant de 1 298,11 \$, plus les taxes applicables.

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ADOPTÉE

**401-24-12-02**      **DÉVELOPPEMENT DU RUISSEAU PHASE III - DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 7 ET ACCEPTATION FINALE**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise le trésorier à émettre le paiement au montant de 85 272,87 \$, plus les taxes applicables, à l'entrepreneur Les Excavations Yvon Houle et fils inc., relativement aux travaux réalisés dans le cadre du développement du Ruisseau (phase III), comme recommandé par monsieur Jason Lafrance, ingénieur, dans sa lettre datée du 27 novembre 2024;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville, le certificat de réception définitive des travaux.

ADOPTÉE

**402-24-12-02**      **OFFRE DE SERVICES - CONTRAT DE MISE À JOUR POUR LA LICENCE TOPKAPI**

ATTENDU l'offre de services de Scadalliance, pour le contrat de mise à jour et de support éditeur pour la licence Topkapi du système de télémétrie de la Ville de Valcourt, en date du 10 novembre 2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte l'offre de services de Scadalliance, pour la mise à jour et le support de la licence Topkapi, pour un montant de 1 790,00 \$ excluant les taxes applicables. Ce contrat étant en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025 inclusivement.

ADOPTÉE

**403-24-12-02**      **ENTENTE COMPLÉMENTAIRE ENTRE LA VILLE DE VALCOURT ET LE CLUB DE GOLF DE VALCOURT - AUTORISATION DE SIGNATURE**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

ATTENDU QUE la Ville et le Club de golf de Valcourt veulent conclure une entente complémentaire d'échanges de services qui constitue pour la Ville d'effectuer le déneigement du stationnement du Club et du prêt d'équipement sportif et le Club s'occupe de procéder à la location desdits équipements;

ADOPTÉE

**404-24-12-02**      **OFFRE DE SERVICES - ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Initiales du Maire  
**518**  
Initiales du Greffier

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE la Ville de Valcourt achète une banque d'heures pour des travaux d'assistance technique sur les équipements d'instrumentation et de télémétrie à l'entreprise Scadalliance au montant de 5 600,00 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

405-24-12-02

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 19h35.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Pierre Tétrault, Maire

\_\_\_\_\_  
Me Karine Boucher, assistante-greffière